Image not found or type unknown

Puis-je être embauché après un stage en France?

Par **ambroise2**, le **16/10/2015** à **01:29**

Bonjour,
Je suis de nationalité Togolaise. J'ai un master CCA de l'Instittu National des Techniques Economiques et Comptable (INTEC) de Paris obtenu en cours à distance à Lomé. J'ai pu décrocher en début septembre 2015 un stage de 3 mois en France dans un cabinet d'expertise comptable et d'audit avec un visa de 4 mois.

Mes questions sont celles-ci:

Puis-je être embaucher en France à l'issu de mon stage?
Comment mon employeur doit procéder et quelle démarche je doit effectuer à mon niveau?

Par **P.M.**, le **16/10/2015** à **08:11**

Bonjour,
Vous devriez obtenir les informations à la Préfecture ou auprès d'une structure d'aide aux Etrangers...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés